Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 14-15 (1863-1864)

Heft: 4

Artikel: Statistique forestière du district de Berne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784352

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On aime en général à conserver dans les environs des chalets et au milieu des pâturages des arbres isolés vieux et branchus (assotes) pour servir d'abri au bétail. Je ne conteste pas une partie de leur utilité, mais on exagère en général leurs mérites et on en fait abus. Il peut être utile d'en laisser quelques-uns dans les grandes plaines entièrement découvertes; mais je les enlèverais tous dans les vallons étroits (combes) et toutes les fois qu'ils sont rapprochés d'un massif. Les vaches s'y réfugient volontiers sans doute, mais si elles y sont momentanément à l'abri de la pluie, elles y sont par contre exposées à des courants d'air malfaisants pendant les nuits froides et par les gelées d'automne, elles y attrapent souvent des refroidissements et y sont plus mal couchées qu'en rase campagne. De plus, les %/10 des nombreux accidents causés par la foudre sont provoqués par ces arbres qui ont déjà amené la perte d'une quantité prodigieuse de pièces de bétail; ce sont autant d'inconvénients auxquels échappent ces animaux lorsqu'ils se réfugient dans des massifs. Il est bon d'ajouter que ces arbres occupent du terrain qui est perdu pour le parcours comme pour le bois.

Vallée du lac de Joux, le 8 avril 1863.

S. REYMOND, garde-chef.

STATISTIQUE FORESTIÈRE DU DISTRICT DE BERNE.

¹ On élabore maintenant une statistique forestière de tout le canton de Berne. Ce travail étant de nature à intéresser nos lecteurs, nous publions en entier les résultats qui concernent le district de Berne, et nous nous réservons de donner plus tard au moins la statistique des autres districts, qui sera établie sur le même plan.

Ces forêts forment 398 mas et 4,382 parcelles.	State of the second								
D'après les mêmes sources, le sol cultivé com-									
prend	41,171 arpents								
Ce qui donne un total de sol productif de									
Il y a gun 400 amonto do gol cultivá 48 0									
» 100 » de sol productif 31,2) ar	pents de forêts.								
Le dernier recensement donne au district de B	erne une popu-								
lation de 52,334 habitants et 10,146 ménages; pa	ar conséquent, il								
y a sur 1,000 âmes 357,2) arpents de sol fe	•								
et par ménage 1,8 tif.	•								
Si nous classons ces forêts suivant les catégori	es de propriétai-								
res, nous avons:	•								
I. Forêts de l'état	1,191 arpents.								
II. Forêts de communes et de corporations :									
a) Communes bourgeoises et munici-									
pales, paroisses 5,689									
b) Forêts de corporations (hôpitaux,									
institut des aveugles, etc.)									
	6,080								
al Forêts apportanent à des associations	0,000								
c) Forêts appartenant à des associations,									
(les forêts grevées de droits ont toutes été partagées).									
	11 101								
III. Forêts privées	11,424 »								
Total,	18,695 arpents								
Les forêts privées se divisent comme suit :									
Ont moins de 5 arpents 747									
» de » 5-10 » 277									
» » 10-20 » 241									
» » 20-30 » 59									
» » 30-40 » 17 1,370]	ropriétaires.								
» » 40-50 » 18									
» » » 50-100 » 13									
» plus de 100 » 4									
pres do									

Ces données ont été obtenues au moyen des registres d'impôt; elles sont assez exactes pour les communes dont les plans ont été levés géométriquement, moins sûres pour les autres. Les forêts de ce district sont à une hauteur de 1,700-3,300 pieds au-dessus de la mer, savoir :

Quant à l'exposition des forêts en pentes,

1,605 arpents regardent à l'est,
2,508 » » au sud,
2,760 » » à l'ouest,
3,950 » » au nord.

Le climat est généralement tempéré; quelques localités, dans les communes de Vechigen, Stettlen, Bolligen, Zollikofen, Bremgarten, Kirchlindach, Wohlen et Köniz, jouissent même d'un climat doux, soit à cause de leur exposition, soit parce qu'elles sont protégées contre les vents du nord; en revanche, quelques stations élevées ont un climat déjà rude.

Le sous-sol géologique est formé presque partout par la molasse; le nagelfluh et les formations diluviennes et alluviennes ne jouent qu'un rôle secondaire. La répartition des forêts à ce point de vue donne approximativement les résultats suivants:

```
Nagelfluh, 1,135 arpents.

Molasse, 16,880 »

Formation diluvienne, 500 »

Formation alluvienne, 180 »
```

Le sol végétal est généralement un limon sableux ; le sol vraiment sableux se présente plus rarement. Il y a :

```
1° sur sol sableux, peu profonde, 26 arpents
de profondeur moyenne, 73 »
profonde, 198 »

297 arpents.

2° sur terre franche:
peu profonde, 1,540 arpents
de profondeur moyenne, 3,472 »
profond, 13,384 »

18,396 arpents.
```

 $\mathbf{2}$

3° sur terre glaise profonde :

Il résulte de ce qui précède que la situation, le climat et le sol sont en général favorables à la sylviculture.

Les peuplements se divisent en :

Peuplements purs.

1. Bois résineux,	72.					2,269 arpent	s 12,2 %
2. Bois feuillus, .		•	•			1,593 »	8,5 %
			,	T ota	al,	3,862 arpent	s 20,7 %

Peuplements mélangés.

3. B	Bois résineux,								1,986	arpents	10,6	%
4. B	Bois feuillus,								48))	0,3	%
5. B	Bois résineux	et	feu	illu	S				12,712))	68,4	%
						7	Γota	al,	14,746	arpents	79,3	%

Total des peuplements, 18,608 arpents.

Les peuplements d'épicéas purs couvrent 2,016 arpents; les forêts de sapins sans mélange ne sont de quelque importance que dans les communes de Köniz, de Bolligen et de Kirchlindach, elles comprennent 217 arpents; on voit aussi dans ces localités de petits peuplements de pins non mélangés.

Les peuplements de hêtres purs sont encore plus considérables que ceux d'épicéas; ils embrassent 2,269 arpents et les plus étendus sont dans les communes de Köniz et de Bümpliz.

Dans les peuplements mélangés, c'est encore l'épicéa qui domine; dans les communes de Bolligen et de Vechigen il est associé au sapin blanc, dans celles de Berne et de Wohlen au pin sylvestre et dans celle de Köniz, au sapin et au pin.

Il n'y a qu'un peuplement mélangé de bois feuillus qui soit de quelque importance; le hêtre y entre pour ²/₃ et le chêne pour ¹/₃.

L'épicéa, le sapin, le pin, le hêtre et le chêne sont les essences qui dominent dans les peuplements où les résineux et les bois feuillus sont associés. Le mélange le plus fréquent est celui de l'épicéa et du hêtre; dans les forêts de Bolligen on trouve en mélange l'épicéa, le sapin, le pin et le hêtre; dans celles de Wohlen, l'épicéa, le sapin, le hêtre et le chêne; dans celles de Muri et de Wohlen l'épicéa, le pin et le hêtre; dans celles de Berne et de

Bümpliz, l'épicéa, le hêtre et le chêne. Tous les autres mélanges ne sont que d'une importance secondaire.

Si l'on distingue les essences d'après la superficie qu'elles occupent, on a :

4	Rois	résineux.	
1	Duis	resineux.	,

Epicéa,	8,557 ar	pents	THE STATE OF THE S	environ	45	%
Sapin,	1,658))		'n	9	%
Pin,	1,352))))	7	%
Mélèze,	13	» ,				
Pin de Weymo	uth, 31))		,,	1	%
Pin noir,	9	»)				
	N	Total	l, 11,620 arı). »	62	%
	1. Bois	feuillus	·	i anterior		

Hêtre,	6,296	arpents	env. 33,5 %
Bouleau,	599	»	» 3,2 %
Erable,	4	» \	
Frêne,	54	»	
Tilleul,	1	»	Chelifes and the
Charme,	2		
Aulne blanc,	7)) [» 1,3 %
Aulne noir,	8	20	
Tremble,	15	»	
Peuplier,	2	» /	
		Total, 6,988 arp	. env. 38 %

Surface boisée, 18,608 arpents.

D'après le mode d'aménagement, les forêts se classent comme suit :

Futaies à coupes régulières	s, 18,444 arpents.
Futaies jardinées,	238 »
Taillis composés,	8 »
Taillis simple	5 »

Total, 18,695 arpents

L'aménagement en futaies exploitées par coupes régulières est la règle pour toutes les forêts de l'état, des communes et des corporations; il en est de même pour la plus grande partie des forêts appartenant à des particuliers. Les forêts communales de Berne et de Bümpliz sont administrées d'après des plans d'aménagement; l'économie des autres forêts communales et des forêts privées, qui sont très morcelées, est beaucoup moins régulière. Dans ces dernières, il est souvent difficile de déterminer si l'on a pratiqué des coupes ou un jardinage irréguliers. Les propriétaires privés de Kirchlindach et de Köniz se distinguent par la régularité de l'aménagement de leurs forêts.

La durée d'une révolution varie entre 70 et 120 ans; on peut admettre en moyenne 100 ans.

La répartition des peuplements suivant leur âge était assez normale au moment où ce relevé statistique a été opéré.

Clairières,	87 arpents.	0,5 %
Peuplements jeunes,	6,224 »	33,3
Peuplements d'âge moyen,	6,198 »	33,1
Peuplements exploitables,	6,186 »	33,1
Total,	18,695 arpents.	

Il est très réjouissant de constater l'intérêt croissant que l'on apporte au repeuplement des coupes et des clairières.

D'après les calculs et les relevés, les rapports de production se présentent comme suit :

	Forêts appartenant à l'état.	Aux communes et corporations.	Aux particuliers.	Total.
Produit normal en				
moules,	1,037	4,708	7,970	13,715
Produit réel actuel,	833	3,789	6,531	11,153
Déficit,	204	919	1,439	2,562
Les provisions norn	nales			
devraient être de		50 213,060	372,750	629,260
Les provisions exist	antes			
sont de	38,03	30 205,130	290,260	533,420
Dé	Eficit, 5,4	20 7,930	82,490	95,840

Dans les forêts de l'état, le produit actuel est d'environ 20 % audessous du produit normal, et les provisions sur pied sont d'environ 12,5 % au-dessous des provisions normales. Dans les forêts de communes et de corporations, le déficit dans le produit est d'environ 19 %, et dans les provisions d'environ 3,2 %.

Enfin, dans les forêts privées, le produit réel est de 18 % trop petit, et les provisions d'environ 22 %.



EXTRAIT D'UN ARTICLE

 $\mathbf{D}\mathbf{U}$

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE DE PARIS

relatif à des cultures forestières dans les Alpes maritimes au-dessus de Toulon

communiqué par M. de Cérenville, ancien inspecteur forestier.

Tous les voyageurs qui visitent Toulon ont été frappés par l'aspect aride de la montagne de Farou, qui domine cette ville. — C'est à cette cause qu'on attribue les longues sécheresses qui règnent maintenant dans cette contrée. On peut démontrer par des témoignages précis, entre autres par la hauteur des anciens puits, qu'il y a soixante ans les pluies étaient plus abondantes qu'aujourd'hui. Mais à cette époque le versant méridional de cette montagne était couvert d'une belle forêt. Le désert s'est fait par suite de dévastations successives. A mesure que la végétation a disparu, la terre a été emportée par des pluies d'orage et on n'a plus vu, que la roche nue. Le même effet s'est produit à divers degrés dans toute la Provence.

Depuis quelques années le conseil municipal de Toulon y a fait opérer des semis. L'étendue de la surface déjà reboisée et de 82 poses fédérales. La dépense s'élève à 12,000 fr., soit 146 fr. par pose, mais les difficultés à vaincre étaient très grandes. Ce sont les pins d'Alep, les pins maritimes et les pins pignons qui ont le mieux réussi. Dans ce groupe semé seulement il y a six ans, mais avec plus de soins qu'ailleurs, on trouve des pins de 10 pieds d'élévation.